

DÉPARTEMENT

des Alpes de Haute Provence

ARRONDISSEMENT

de Barcelonnette.

Effectif légal  
du conseil communautaire

26

Nombre de conseillers en exercice

26

EPCI :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 VALLEE DE L'UBAYE SERRE-PONCON**

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DE LA PRESIDENTE ET DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille vingt trois, le dix-huit octobre à seize heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la maison de la Vallée - 4, av des 3 frères Arnaud 04400 BARCELONNETTE sur la convocation qui leur a été adressée par M. TRON Jean-Michel, 1<sup>er</sup> vice-président le 12 octobre 2023, conformément aux articles L. 2122-17 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

NOM PRENOM	PRESENT(E)	ABSENT(E)	POUVOIR (*)
ALLEMANDI Florence	X		
BALLADUR Clarisse	X		
BANCILLON BOE Fabienne		X	Mme ALLEMANDI Florence
BARDIN Régine	X		
BARNEAUD Christophe	X		
BOUGUYON Yvan	X		
CAPEL Denis	X		
DONNEAUD Chantal	X		
FORTOUL Jacques	X		
FRANQUEBALME Jean-Pierre	X (uniquement pour l'élection de la Présidente)		M. Arnaud GASTON à compter de l'élection du 1 <sup>er</sup> vice-Président
GARCIER-RICHAUD Hélène	X		
GASTON Arnaud	X		

NOM PRENOM	PRESENT(E)	ABSENT(E)	POUVOIR (*)
ISOARD Bernard		X	
JACQUES Elisabeth	X		
MATTERA Wendy	X		
MILLION-ROUSSEAU Daniel	X		
OCCELLI Chloé		X	M. FORTOUL Jacques
OKROGLIC Dominique		X	Mme BARDIN Régine
OLIVERO Albert		X	
ORTUNO Miguel	X		
PELLOUX Jacques	X		
PIGNATEL Agnès	X		
REYNAUD Frédéric	X		
REYNAUD Sandra		X	Mme Hélène GARCIER-RICHAUD
TRON Jean-Michel	X		
VAGINAY RICOURT Sophie	X		

*(\*) Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*

Etaiement également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus ont participé avec voix délibérative au vote du conseil communautaire.

COMMUNE	NOM PRENOM
ENCHASTRAYES	M. MARTIN Jacques
ST PAUL SUR UBAYE	M. SIGNORET Jean-Christophe

# - I - ELECTION DE LA PRESIDENCE DE LA CCVUSP

## 1.1 Présidence de l'assemblée

**M. TRON Jean-Michel**, Président de l'assemblée a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré (22) vingt-deux conseillers présents ou suppléés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

**Mme Hélène GARCIER RICHAUD** a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

Il a ensuite donné la parole à **Mme BARDIN Régine**, doyenne d'âge (article L. 5211-9 du CGCT). Cette dernière a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection de la Présidence. Elle a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, *« le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »*

## 1.2 Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- **M. Jacques FORTOUL**
- **M. Daniel MILLION-ROUSSEAU**

## 1.3 Déclaration des candidats

**Mme Elisabeth JACQUES**, s'est déclarée candidate et n'a pas fait de déclaration.

## 1.4 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater à la présidente qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la CCVUSP ou de deux enveloppes lorsqu'il détenait un pouvoir. La présidente du bureau l'a constaté, sans toucher la ou les enveloppes que le conseiller communautaire a déposée(s) lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Tous les conseillers, à l'appel de leur nom ont pris part au vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs

enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

### **1.5 Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 7
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 15
- f. Majorité absolue : 8

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Elisabeth JACQUES	15	Quinze

### **1.6 Proclamation de l'élection de la Présidente**

**Mme Elisabeth JACQUES** a été proclamée présidente et a été immédiatement installée.

## **II - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

### **2.1. Election du premier vice-président**

#### **2.1.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 15
- f. Majorité absolue : 8

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Michel TRON	15	Quinze

#### **2.1.2 Proclamation de l'élection du premier vice-président**

**M. Jean-Michel TRON** a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

## **2.2 Election du deuxième vice-président**

### **2.2.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 14
- f. Majorité absolue : 8

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Agnès PIGNATEL	14	Quatorze

### **2.2.2 Proclamation de l'élection de la deuxième vice-présidente**

**Mme Agnès PIGNATEL** a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

## **2.3. Election du troisième vice-président**

### **2.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 17
- f. Majorité absolue : 9

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Denis CAPEL	17	Dix-sept

### **2.3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

**M. Denis CAPEL** a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

## 2.4. Election du quatrième vice-président

### 2.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 15
- f. Majorité absolue : 8

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Hélène GARCIER-RICHAUD	15	Quinze

### 2.4.2 Proclamation de l'élection de la quatrième vice-présidente

**Mme Hélène GARCIER-RICHAUD** a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

## 2.5. Election du cinquième vice-président

### 2.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 15
- f. Majorité absolue : 8

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Dominique OKROGLIC	15	Quinze

### 2.5.2 Proclamation de l'élection de la cinquième vice-présidente

**Mme Dominique OKROGLIC** a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée

## Proclamation des résultats :

Sont proclamés en qualité de :

- Présidente de la CCVUSP : Mme Elisabeth JACQUES
- Premier vice-président de la CCVUSP : M. Jean-Michel TRON
- Deuxième vice-présidente de la CCVUSP : Mme Agnès PIGNATEL
- Troisième vice-président de la CCVUSP : M. Denis CAPEL
- Quatrième vice-présidente de la CCVUSP : Mme Hélène GARCIER-RICHAUD
- Cinquième vice-présidente de la CCVUSP : Mme Dominique OKROGLIC

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions : Ils sont membres du bureau.

## Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix huit octobre 2023 à dix-huit heures et trente minutes, en double exemplaire<sup>1</sup> a été, après lecture, signé par la présidente, la doyenne d'âge, les assesseurs et la secrétaire.

La présidente

Mme JACQUES Elisabeth



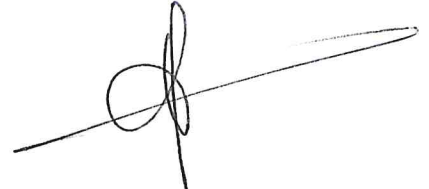
La doyenne d'âge,

Mme BARDIN Régine



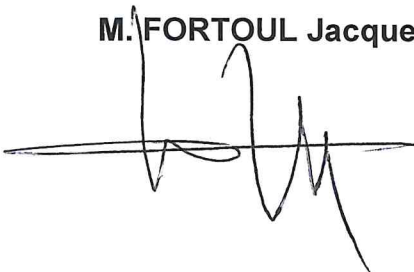
La secrétaire,

Hélène GARCIER-RICHAUD



Les assesseurs :

M. FORTOUL Jacques



M. MILLION-ROUSSEAU Daniel

